

# Comité Régional de l'Eau

*Protection des Zones d'Expansion des Crues :  
une Solution Fondée sur la Nature pour la  
gestion du risque inondation*

---

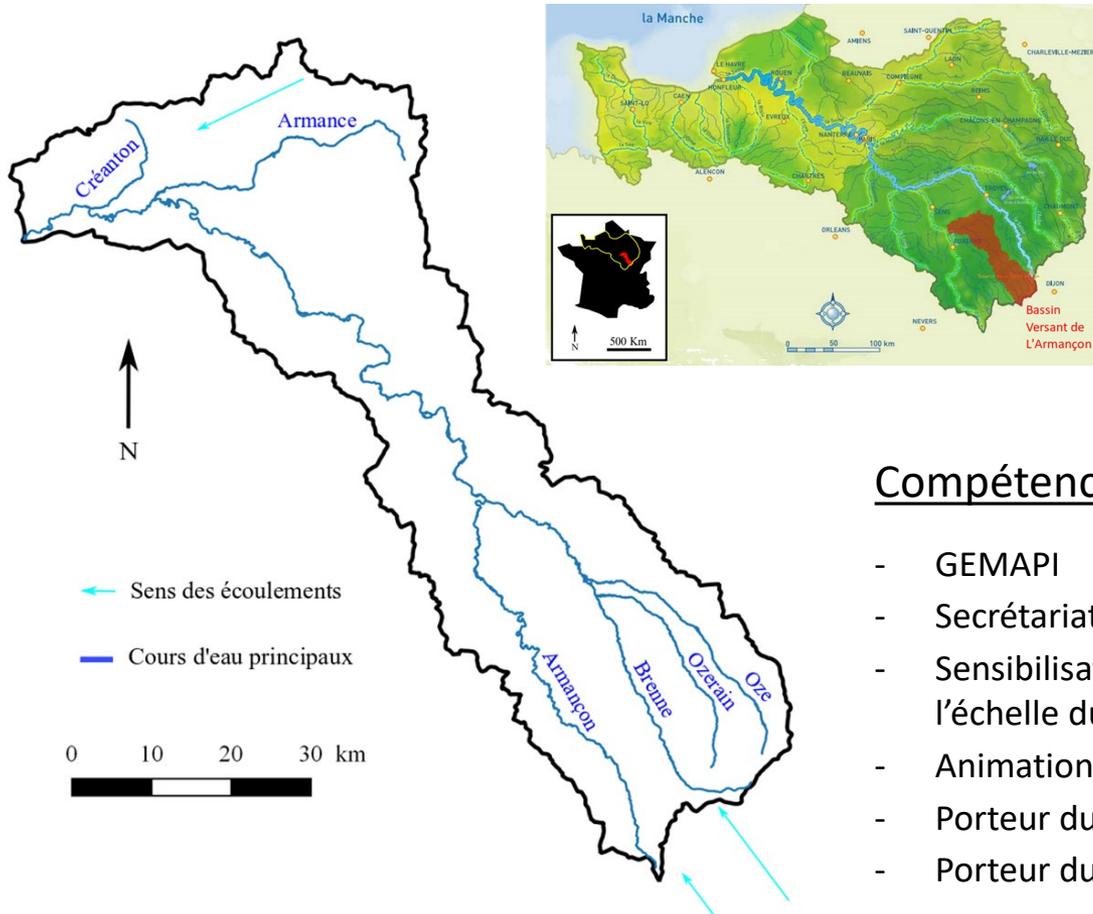


**17 JANVIER 2024**

**Dijon**

# L'Armançon : une rivière en tête du bassin versant de la Seine

*Le bassin versant de l'Armançon, c'est plus de 500 km de cours d'eau principaux sur un bassin versant de 3 100 km<sup>2</sup>.*



## Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

- ✓ Création en 2016 suite à la dissolution de 3 syndicats
- ✓ 267 communes
- ✓ 14 EPCI

Procédure de transformation en EPAGE en cours

## Compétences et missions du SMBVA

- GEMAPI
- Secrétariat de la CLE et animation du SAGE
- Sensibilisation et information dans le domaine de l'eau à l'échelle du bassin versant
- Animation du CTEC de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Porteur du PAPI de l'Armançon
- Porteur du PTGE Serein-Armançon

# Un bassin versant fortement exposé aux inondations

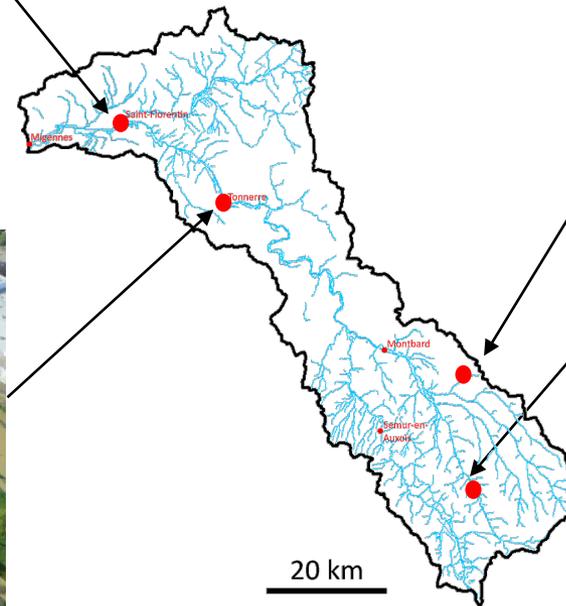
## Dates des crues :

- janvier 1910
- avril 1998
- mars 2001
- mai 2013
- janvier 2018



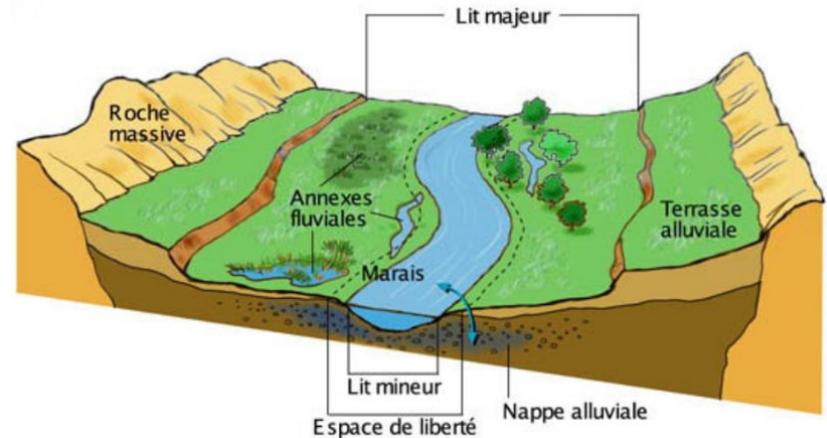
## 3 types d'inondation :

- Débordement (majoritaire)
- Ruissellement
- Remontée de nappe



# Zones d'expansion des crues : des fonctionnalités multiples

« Espaces naturels du lit majeur non ou peu urbanisés où la crue d'un cours d'eau peut s'étaler. Ces zones assurent un stockage transitoire de l'eau qui retarde et atténue l'impact d'une inondation vers l'aval. »



## Zones d'Expansion des Crues

*Espaces multifonctionnels*

*Ralentissement dynamique des crues*

*Ressource en eau*

*Milieus, habitats*

*Qualité de l'eau*

*Activités agricoles*

**Quantité**

- Laminage des crues
- Recharge des nappes

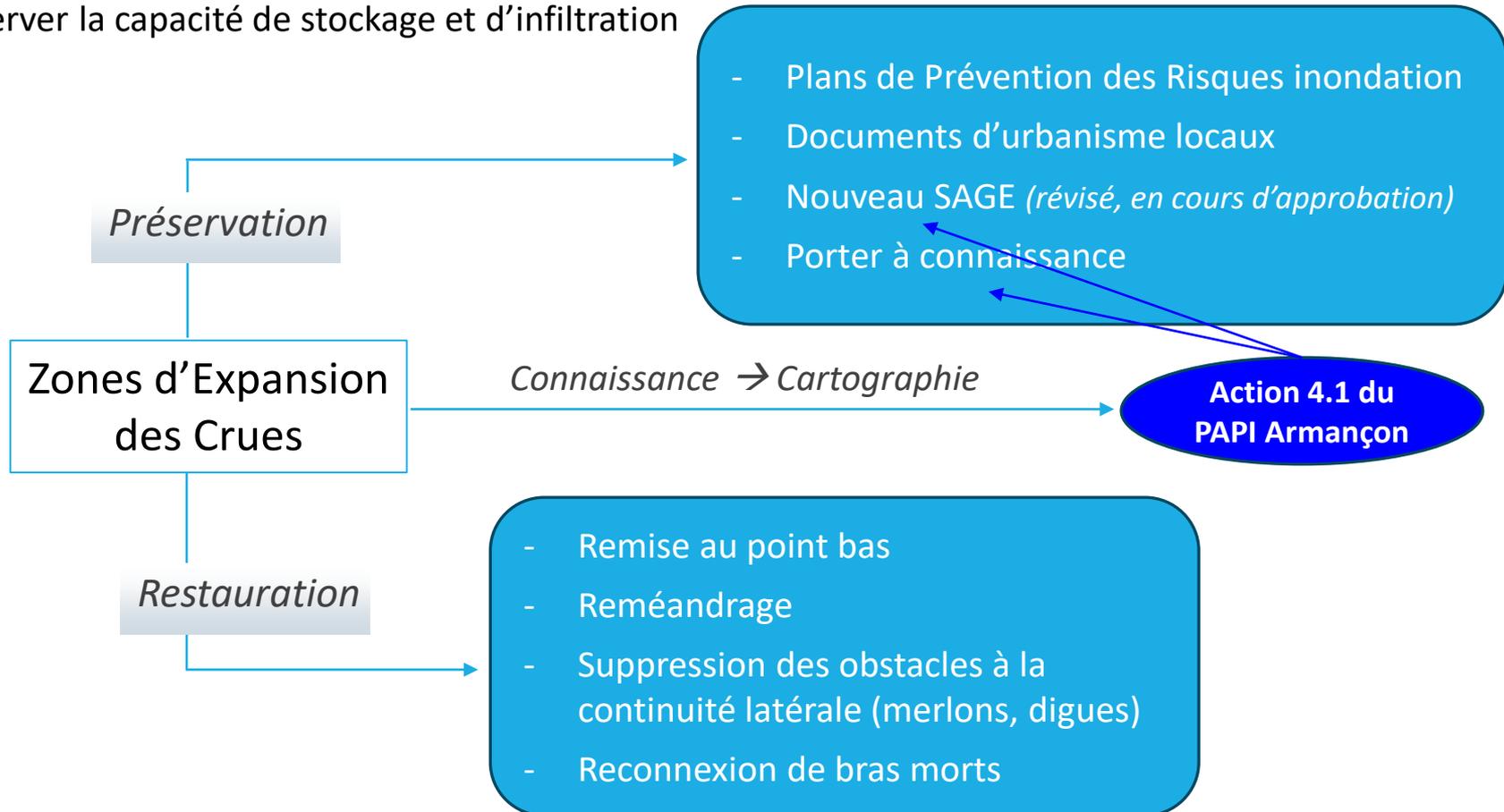
**Qualité**

- Biodiversité (bras morts, ZH, mares ...)
- Epuration de l'eau
- Fertilisation des sols

# Enjeux de la préservation et la restauration des ZEC

- Ne pas augmenter la vulnérabilité en ZI
- Ne pas aggraver le risque inondation à l'aval
- Préserver la capacité de stockage et d'infiltration

*Prise en compte du risque le plus en amont possible dans l'aménagement du territoire*



# Cartographie des ZEC : une action du PAPI, issue du SAGE de 2013

**Action 4.1 du PAPI** : cartographie et caractérisation des champs d'expansion de crues et préservation des champs d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme des communes ne disposant pas d'un PPRi approuvé

## Méthodologie

### - Délimitation des ZEC

Enveloppe ZI  
*scenario Q100*  
*modèle hydraulique*

x

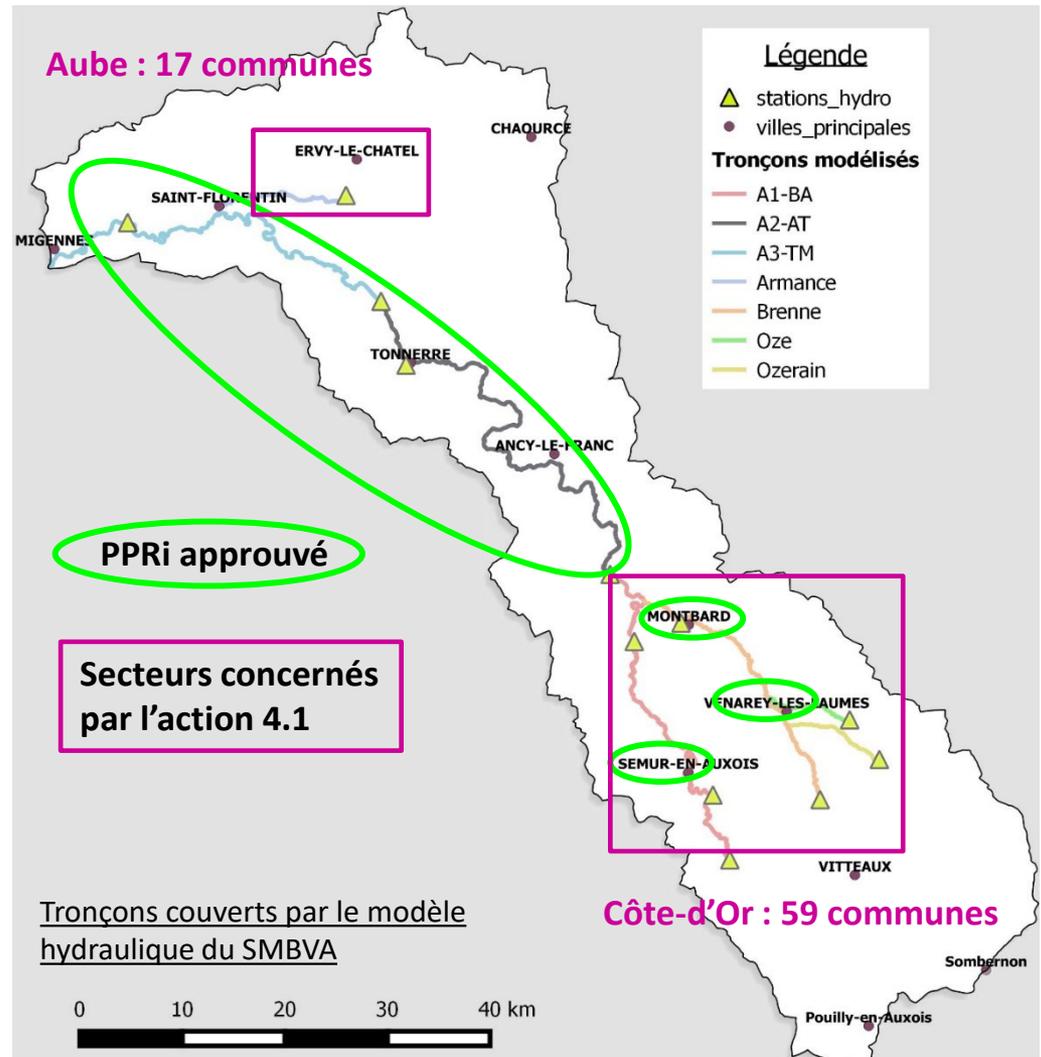
Secteurs non  
urbanisés  
*BD ortho IGN*

+ Reconnaissances de terrain

- Transmission des cartes aux DDT
- Transmission aux communes par les DDT
- Eventuelles modifications

### Mise en œuvre

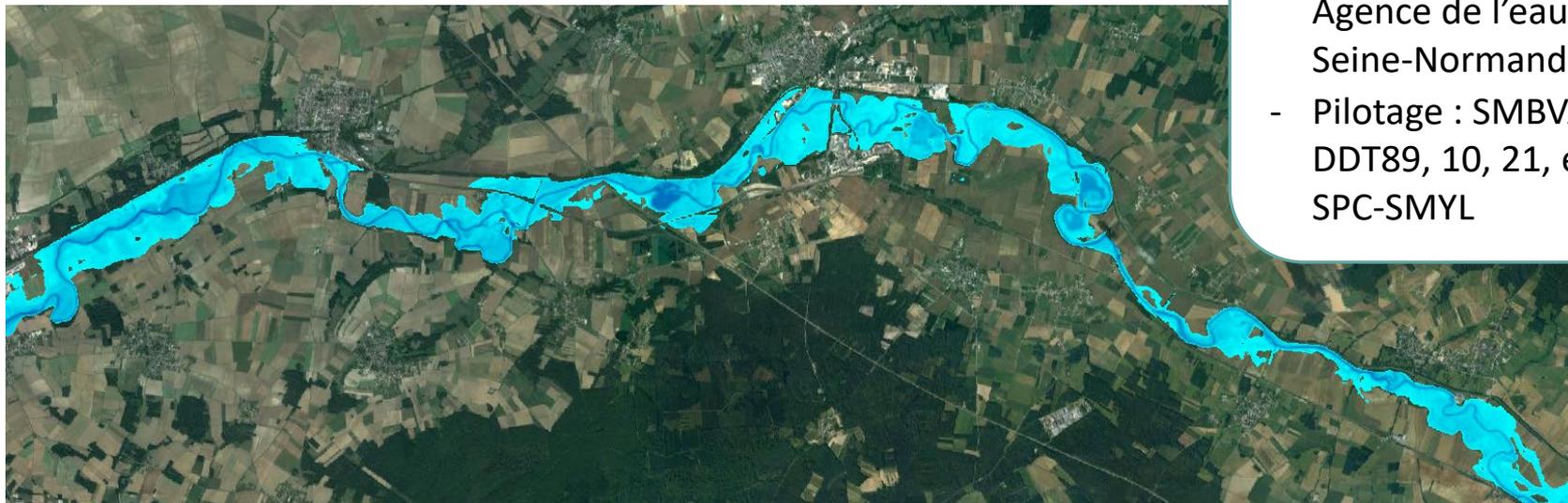
- En régie
- Financement Agence de l'eau Seine-Normandie
- Pilotage : SMBVA, DDT10 et 21, CLE de l'Armançon



- Issue de la modélisation hydraulique de l'Armançon et de ses principaux affluents
- Action 1.1 du PAPI

## Mise en œuvre

- En régie
- Financement  
Agence de l'eau  
Seine-Normandie
- Pilotage : SMBVA,  
DDT89, 10, 21, et  
SPC-SMYL



Exemple de résultat du modèle hydraulique : zone inondable pour une crue centennale,  
Armançon aval

# SAGE de l'Armançon : des objectifs et des orientations adaptés au contexte local

*Déclinaison des documents de planification à l'échelle du bassin Seine-Normandie sur le bassin versant de l'Armançon, le SAGE a une portée réglementaire.*



## Disposition 1.4.3 du SDAGE et 2.C.3 du PGRI :

Restaurer les ZEC et les milieux humides concourant à la régulation des crues



## Article 11 : Ne pas augmenter la vulnérabilité des biens et des personnes

Interdiction d'implantation d'ICPE, d'établissements sensibles (crèches, écoles, hôpitaux, centres de secours), d'installations, d'ouvrages ou de remblais *en lit majeur*

Règlement du SAGE : portée juridique de conformité

### Action 4.1 du PAPI Armançon

## Disposition 23 :

- Définir et cartographier les Zones d'Expansion de Crues (ZEC) hors PPRI
- Préserver leurs fonctionnalités dans les documents d'urbanisme
- Encourager les solutions fondées sur la nature pour diminuer le risque inondation

Documents d'urbanisme

Pas de PPRI → Carto ZEC	PPRI
Obligation de compatibilité avec le SAGE	Compatibilité automatique (CU)

**S'imposent aux autorisations d'occupation du sol**



# Exemple d'un projet GEMAPI porté par le SMBVA

Restauration agroécologique du Landion à Chesley et  
Etourvy (10)

# CONTEXTE

## Etat initial de la zone projet



Territoire rural, céréalier

Le Landion, affluent de l'Armanche

- cours d'eau salmonicole
- modifications physiques
- succession d'ouvrages

Captage d'eau potable de Chesley

- Forte sensibilité aux pollutions diffuses
- Aire d'alimentation délimitée

# PROJET

## Une animation d'ampleur pour un projet de territoire



### Une diversité d'acteurs

**8 conventions** signées avec les propriétaires et agriculteurs exploitants

**3 collectivités** territoriales engagées :

→ Communes de Chesley et d'Etourvy

→ Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armançe

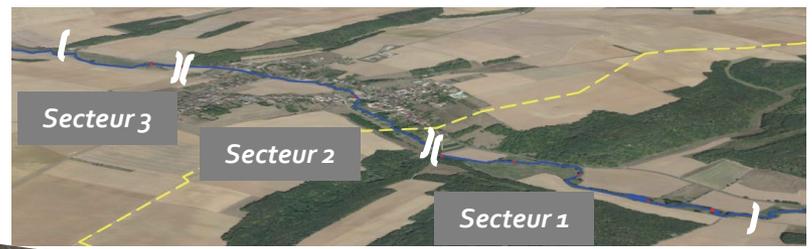
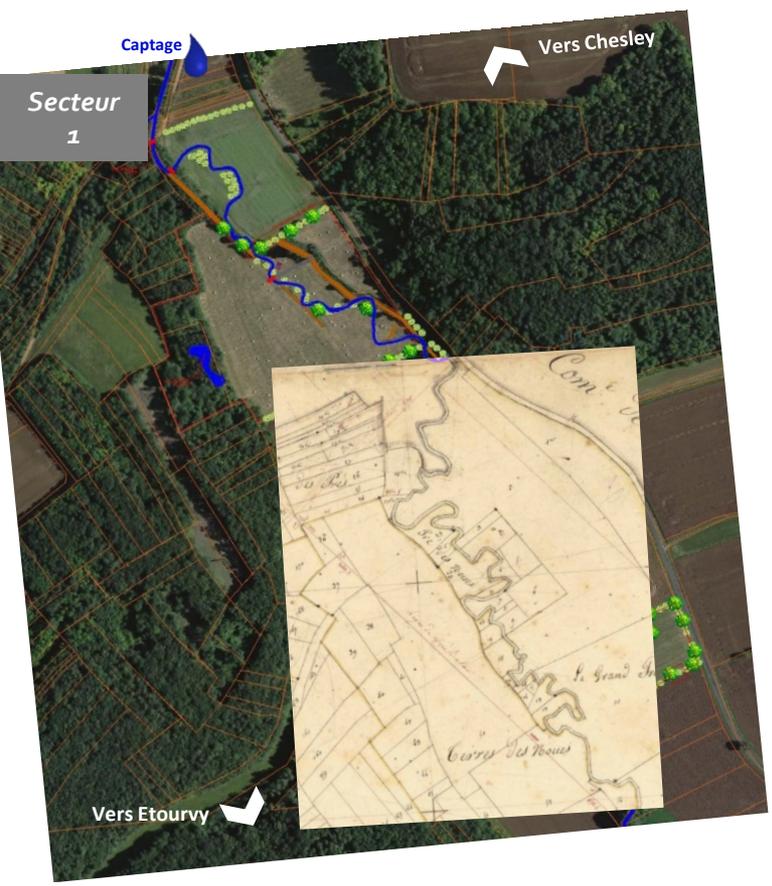
**700 heures d'animation**



**Une équipe projet resserrée (1 chargé de mission GEMAPI et 1 animatrice agricole), mais un collectif pluridisciplinaire au sein du SMBVA aux côtés de ses élus**



# PROJET Opérations milieux

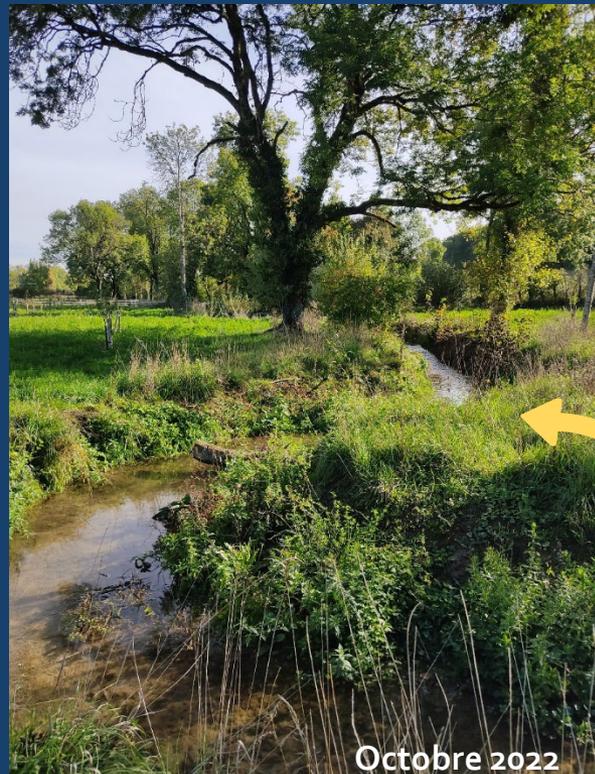


# PROJET

## Opérations milieux

### Le site restauré 1 an après...

Choix de la revégétalisation spontanée  
Création d'abris piscicoles (souches, fascines)  
Bouture de saules  
Transplantation de frênes

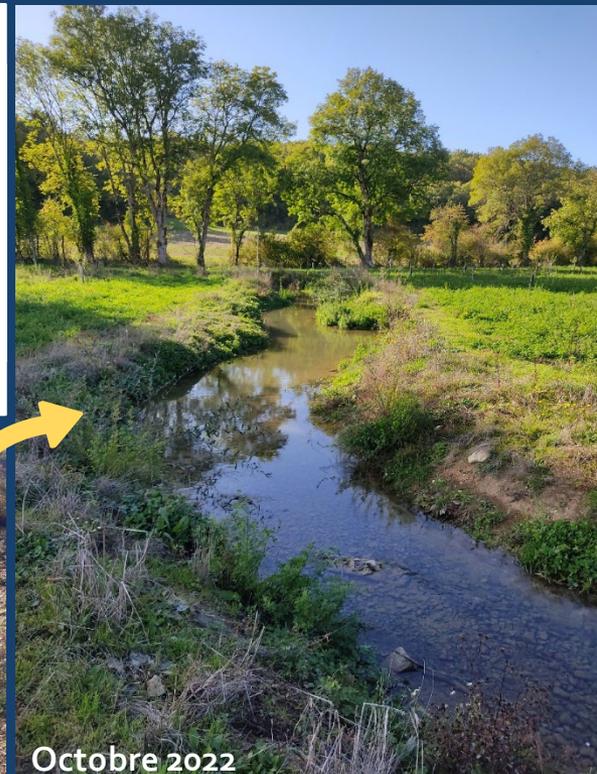


Octobre 2022



Novembre

2021



Octobre 2022

Novembre  
2021

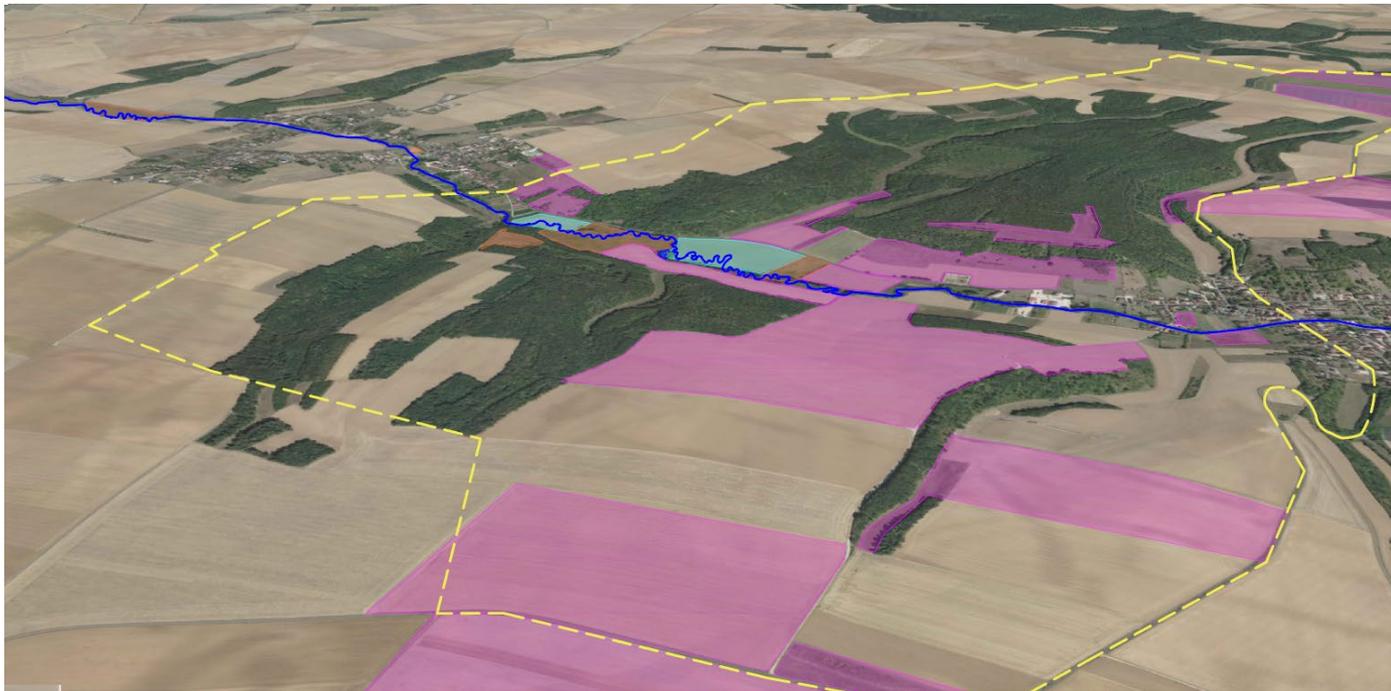


Mai 2023



# PROJET

## Actions agricoles



### Conversion

- 3 exploitations
- 500 ha



### Maintien des prairies

### Projet de diversification

- 700 amandiers
- 3 ha non irrigués

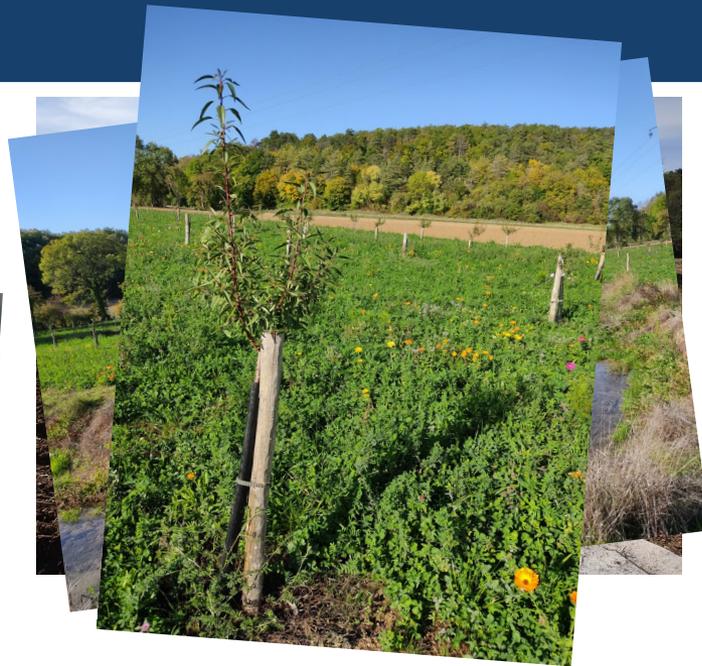


# PROJET

## Actions agricoles : verger d'amandiers



Chantier de plantation réalisé  
par le Lycée forestier de  
Croigny dans le cadre d'un  
partenariat éducatif



Une première récolte attendue dans 6 ans  
4 variétés autofertiles ou non  
Un environnement mellifère : couvert +haie



Un débouché assuré à 180 km  
Contrat pour 20 récoltes

# PROJET

## Les milieux et leurs services écosystémiques associés suivants ont été restaurés :

- Cours d'eau 4 000 m
- Plaine alluviale du Landion

## Les services écosystémiques suivants ont été restaurés :

- Ralentissement dynamique des crues
- Soutien des étiages
- Autoépuration
- Services culturel / scientifique / éducatif / récréatif

## Développement local et attractivité du territoire

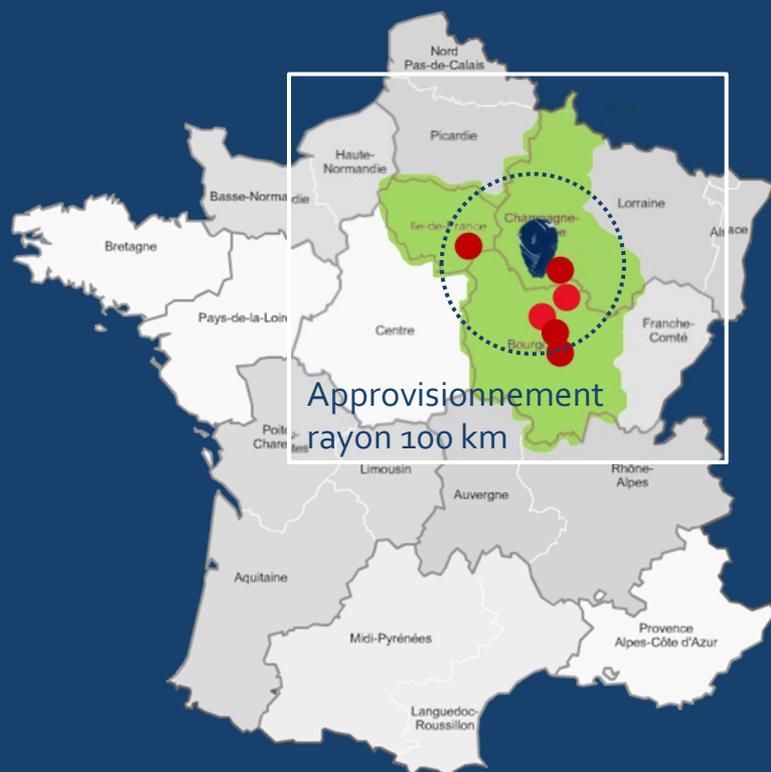
- Tourisme vert
- Agriculture durable
- Circuit court
- Sensibilisation à l'environnement



	Avant travaux	Après travaux
Linéaire Landion	1 800 mètres	2 480 mètres
Linéaire restauré par diversification d'habitats		1 450 mètres
Seuil hydraulique	6	0
Mares	0	2
Haies	210 mètres	1 720 mètres
Surfaces cultivées en bio	0	500 hectares

# PROJET

## Mise en œuvre



850 heures



200 heures



310 heures



360 heures



Maîtrise  
d'œuvre  
500 heures



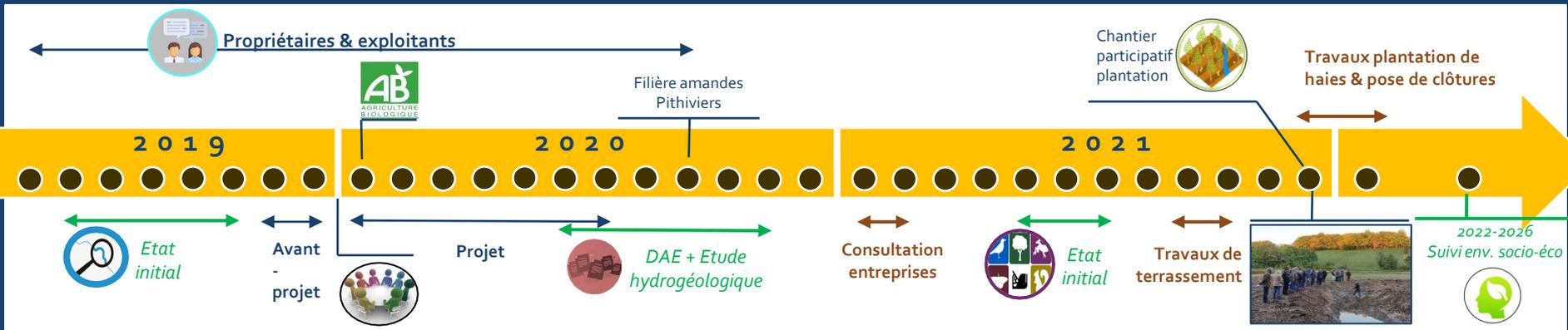
Coordination  
chantier  
100 heures



Ouvriers  
4 400 heures

# PROJET

## Mise en œuvre



### Communication

france.2



### Partenaires





---

# Merci de votre attention !

Nous contacter :



**Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon**

58 ter rue Vaucorbe

89 700 Tonnerre

03.86.55.97.02

[papi@bassin-armancon.fr](mailto:papi@bassin-armancon.fr)